



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

*République Française - Département du Puy-de-Dôme*

**PROCES-VERBAL  
DE SEANCE**

*Séance en date du 07 Mars 2026*

Date de la convocation : 26 Février 2026

Date de la séance : 07 Mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE

Absents (2) : Frédéric CHAZELLE, Thibault CALMARD

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

ORDRE DU JOUR
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
1. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) pour 2025 – BUDGETS COMMUNAL, AEP ET ASSAINISSEMENT
2. ETAT DES RESTES A REALISER 2025 – BUDGETS COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT
3. AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNAL
AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET AEP
AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET ASSAINISSEMENT
4. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS
5. AMORTISSEMENT RESEAUX EAUX PLUVIALES – BUDGET COMMUNAL
6. MODIFICATION STATUTS ALF
7. VALIDATION DEVIS TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE – SECTION LA VALETTE
8. FONGIBILITE DES CREDITS EN M57
9. VOTE TAUX IMPOSITION – ANNEE 2026

La séance de Conseil Municipal est ouverte à 09h30.

Michel ROCHE, Maire, vérifie les présences et constate que le quorum est atteint.

M. le Maire nomme Danièle HORTALA comme secrétaire de séance.

Lecture des délibérations prises lors du dernier conseil

M. le Maire rappelle les délibérations votées lors du dernier conseil du 13 Décembre 2025 :

- COMPENSATION DU BUDGET AEP AU BUDGET COMMUNAL POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL
- SUBVENTION DE LA COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT - ANNEE 2025
- DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU GARAGE D1166
- PARTICIPATION EN SANTE DE LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION
- APPROBATION DU PROJET DE CHARTE 2026-2041 DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ
- REDEVANCE CONSOMMATION D'EAU POTABLE ET REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2026
- REDEVANCE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2026
- ADHESION A LA MISSION RELATIVE A L'ASSISTANCE RETRAITES EXERCEE PAR LE CDG63
- SUBVENTIONS 2026 - COLLEGE SAINT-ANTHEME
- DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARTIE DE TERRAIN SECTIONNAL – LE MONT – B431

## 1. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 – BUDGETS COMMUNAL / AEP / ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les comptes de gestion du receveur et les comptes administratifs, pour l'exercice 2025, ont été fusionnés pour devenir des Comptes Financiers Uniques (CFU).

Monsieur le Maire quitte la salle.

Yohann CARRET présente les CFU 2025 tenu par Michel ROCHE.

Il donne les chiffres pour chacun des budgets :

- Budget communal : résultat de fonctionnement : + 106 249,78 € / résultat d'investissement : - 28 103,38 € → Avec les RAR : résultat définitif de + 124 325,16 €
- Budget AEP : résultat de fonctionnement : + 24 931,17 € / résultat d'investissement : + 61 427,40 € → Résultat définitif : + 86 357,57 €
- Budget assainissement : résultat de fonctionnement : + 824,89 € / résultat d'investissement : + 24 680,19 € → Avec les RAR : résultat définitif de + 21 482,04 €

Le conseil municipal, unanime, déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes financiers uniques dressés, pour l'exercice 2025 par le Service de Gestion Comptable d'Ambert, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

*Décision approuvée à l'unanimité (7 voix pour) (le Maire ne prend pas part au vote).*

## 2. ETAT DES RESTES A REALISER 2025 – BUDGETS COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne lecture des RAR 2024 :

- Budget communal : En Dépenses : 29 442,49 € - En recettes : 75 621,25 €
- Budget AEP : /
- Budget assainissement : En Dépenses : 4 023,04 € - En recettes : 0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les restes à réalisés comme énoncés ci-dessus.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 3. AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le résultat de fonctionnement de 106 249,78 € (vu lors du vote du CFU).

Monsieur le Maire propose de reporter seulement 30 000 € en fonctionnement et de reporter 76 249,78 € au 1068 en investissement pour 2026. Cela permettra alors de financer des projets en investissement (notamment une partie des gros travaux de la tranche 2 de l'Eglise).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme énoncé ci-dessus.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET AEP

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le résultat de fonctionnement de 24 930,17 € (vu lors du vote du CFU).

Monsieur le Maire propose de reporter ces 24 930,17 € en 2026 en fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme énoncé ci-dessus.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le résultat de fonctionnement de 824,89 € (vu lors du vote du CFU).

Monsieur le Maire propose de reporter ces 824,89 € en 2026 en fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme énoncé ci-dessus.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 4. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de décider du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, unanime décide de verser 350 € à chaque association de la commune, sur présentation du bilan de l'année écoulée, 398,75 € à la mission locale (somme calculée en fonction du nombre d'habitants) et 50 € aux Anciens Combattants comme l'an dernier.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 5. AMORTISSEMENT RESEAUX EAUX PLUVIALES – BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'amortir les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, imputés sur le budget communal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, unanime, donne son accord pour amortir les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales sur une durée de 30 ans et autorise M. Le Maire à ouvrir les crédits nécessaires pour ces écritures, tant en fonctionnement dépenses qu'en investissement recettes.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 6. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes Ambert Livradois Forez a modifié ses statuts au conseil du 09 décembre 2025.

Il convient d'approuver cette modification.

Après lecture des modifications, le Conseil Municipal, unanime, décide d'approuver la modification des statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez tels que présentés.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 7. COUPE AFFOUAGE VILLAGE DE LA VALETTE – ANNEE 2026

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande formulée par les habitants du hameau de la Valette de récupérer les hêtres qui ont été coupés par l'entreprise Forez Bois Sciage sur le sectionnal de la Valette pour leur consommation personnelle de bois de chauffage.

Le Conseil Municipal, unanime, donne son accord pour que les ayants-droits du hameau de la Valette récupèrent les hêtres coupés sur le sectionnal de la Valette.

Il décide que la répartition aura lieu par feux entre les huit bénéficiaires et décide de confier les travaux de découpe et de livraison à la SARL CARRET Vincent d'Usson-en-Forez pour 1 008,00 € TTC.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 8. FONGIBILITE DES CREDITS EN M57

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de délibérer chaque année en matière de fongibilité des crédits en M57.

LE CONSEIL MUNICIPAL, unanime, précise que le recours au procédé de fongibilité des crédits (faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres) sera possible dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

*Décision approuvée à l'unanimité (8 voix pour).*

## 9. VOTE TAUX IMPOSITION – ANNEE 2026

Décision reportée

## 10. DOSSIERS EN COURS

PLUI : l'enquête publique va être lancée ce printemps, après les élections.

Personnel : Renouvellement du CDD de Christian FOLLEAS.

Maison Rage : L'acte définitif de servitudes devrait être prêt depuis plusieurs mois. Monsieur le Maire relance toutes les semaines.

Eglise : Nous avons perçu le règlement de toutes les subventions de la tranche 1.

Un remboursement anticipé de l'emprunt court terme est envisagé en 2026 ; ce qui va permettre de réduire le montant des intérêts.

Pour la 2<sup>ème</sup> tranche, nous sommes toujours en attente de la réponse du Département. 1 an et demi que nous avons déposé le dossier...

Viabilisation réserve foncière le Petit Garret : dossier de demande de permis d'aménager à monter afin d'entreprendre les travaux de raccordement en eau et électricité (travaux de viabilisation envisagés au premier semestre 2026).

Renouvellement réseau AEP – secteur Hauteville – Saillantet : les travaux de renouvellement de conduite d'eau sont terminés. Travaux réalisés par l'entreprise Dumeil. Financés par le SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE, et subventionnés à 35 % par le Département. La réunion de fin de chantier a lieu d'ici quelques jours.

## QUESTIONS DIVERSES

Yohann CARRET fait un compte rendu de la réunion du conseil d'écoles du 03/03/26 : A la rentrée 2026, les prévisions sont de 55 enfants (16 à Saillant).

Mireille CARRET fait un compte rendu de la réunion du SIVOM qui s'est tenue le 06/03/26.

Le planning de tenue de bureau de vote est programmé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Remerciements sont faits à tous les conseillers pour ce mandat. Aujourd'hui était la dernière réunion de cette équipe.

Le Maire,  
Michel ROCHE



Le secrétaire de séance  
Danièle HORTALA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Hortal', written over a horizontal line.